

Bretagne, Morbihan
Locmiquélic

Bureaux de la SNSM, anciennement chantier naval, gril de carénage (Locmiquélic)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132362

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Les ports de Sainte-Catherine et Pen Mané à Locmiquélic

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bureau, cale

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

En 2021, la station de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) s'installe gracieusement dans un ancien atelier de 212 m² sur le môle de Sainte-Catherine. Le bâtiment est restauré par son propriétaire, la Compagnie des ports du Morbihan (la CPM), qui reçoit le soutien financier du département, de Lorient Agglomération, de la commune de Locmiquélic et de la Sellor. La CPM met également à disposition gratuitement un anneau au port pour le canot de sauvetage *SNS 252 L'Hermine*. En 2023, la station réunit 36 bénévoles dont 6 femmes.

Cet atelier est édifié après la Seconde Guerre mondiale pour la réparation des vedettes de la Société Coopérative des Vedettes de Locmiquélic, qui assurent depuis 1932 le transport des passagers de Locmiquélic vers Lorient. La Société est dissoute en 1993.

Dans le prolongement de la station, deux môles abris, un plan incliné et une ligne de tins !

Le projet de construire le gril de carénage émerge après la Seconde Guerre mondiale. Le 27 août 1946, le maire de la commune sollicite le service des Ponts et Chaussées pour l'établissement d'un avant-projet de construction d'un gril de carénage pour des navires de pêche de 100 tonnes maximum et d'une longueur approximative de 20 m. La partie sud-ouest du môle abri existant semble tout à fait adapté au besoin de carénage des bateaux de type pinasse. Le projet verra le jour 10 ans plus tard. Dans l'intervalle, l'État concentre les moyens à la reconstruction du grand port de pêche de Keroman, en face, sur l'autre rive, à Lorient.

Les plans sont dressés en novembre 1954, approuvés par le ministre des Travaux Publics en février 1955. Cette zone de réparation navale se décompose ainsi : deux grils de carénage, une cale de carénage intermédiaire et un môle de protection. L'article 21 du Journal Officiel du 30 novembre 1956 précise que ne seront admis sur les grils et la cale que les bateaux de pêche dont la longueur de quille ne dépasse pas 25 m. Le coût estimé s'élève à 13 800 000 frs, financé à hauteur de 25 % par l'État, la partie à charge de la commune émanera d'un emprunt contracté auprès de la caisse des dépôts et consignation. Le gril sera en usage pendant un demi-siècle. La dissolution de la société coopérative des vedettes de Locmiquélic et par conséquent la fermeture de son atelier de réparation des vedettes explique probablement la fin de son utilisation.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 2021 (daté par source)

Description

Les locaux de la SNSM : Bâtiment en béton et parpaings de ciment reposant sur pilotis. Il s'élève sur deux niveaux et couvert d'un toit à une pente en zinc. Le pignon Nord Est est percé d'un portail et surmonté d'un fronton.
Le gril et la cale de carénage : l'ouvrage est en béton (môle abri et plan incliné) + un gril de 15 tins.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Typologies et état de conservation

Typologies :

État de conservation : bon état

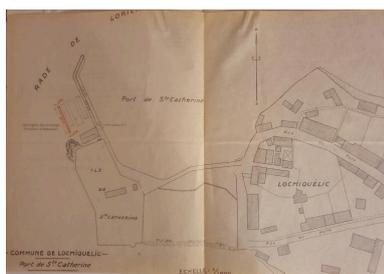
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association

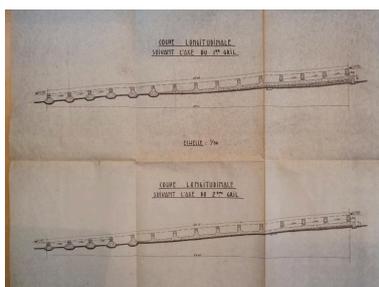
Présentation

La station de la SNSM du pays de Lorient est installée à Locmiquélic, au coeur de la rade aux 3 000 navires. Elle est inaugurée en septembre 2021 et souligne l'évolution des usages maritimes sur la rive gauche de la rade de Lorient.

Illustrations



Implantation d'un môle de protection destiné à abriter les ouvrages de carénage du port de Sainte-Catherine
Phot. Soazig Le Héanff
IVR53_20235605664NUCA



Construction de grils et d'une cale de carénage
Phot. Soazig Le Héanff
IVR53_20235605665NUCA



Gril de carénage de Sainte-Catherine, carte postale, éditeur La Pie
Phot. Roger Lapie
IVR53_20235605658NUCA



Local de la SNSM
Phot. Soazig Le Héanff
IVR53_20235605653NUCA



Gril de carénage
Phot. Soazig Le Héanff
IVR53_20235605657NUCA



bureaux de la SnsM et gril de carénage
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20235605802NUCA

Dossiers liés

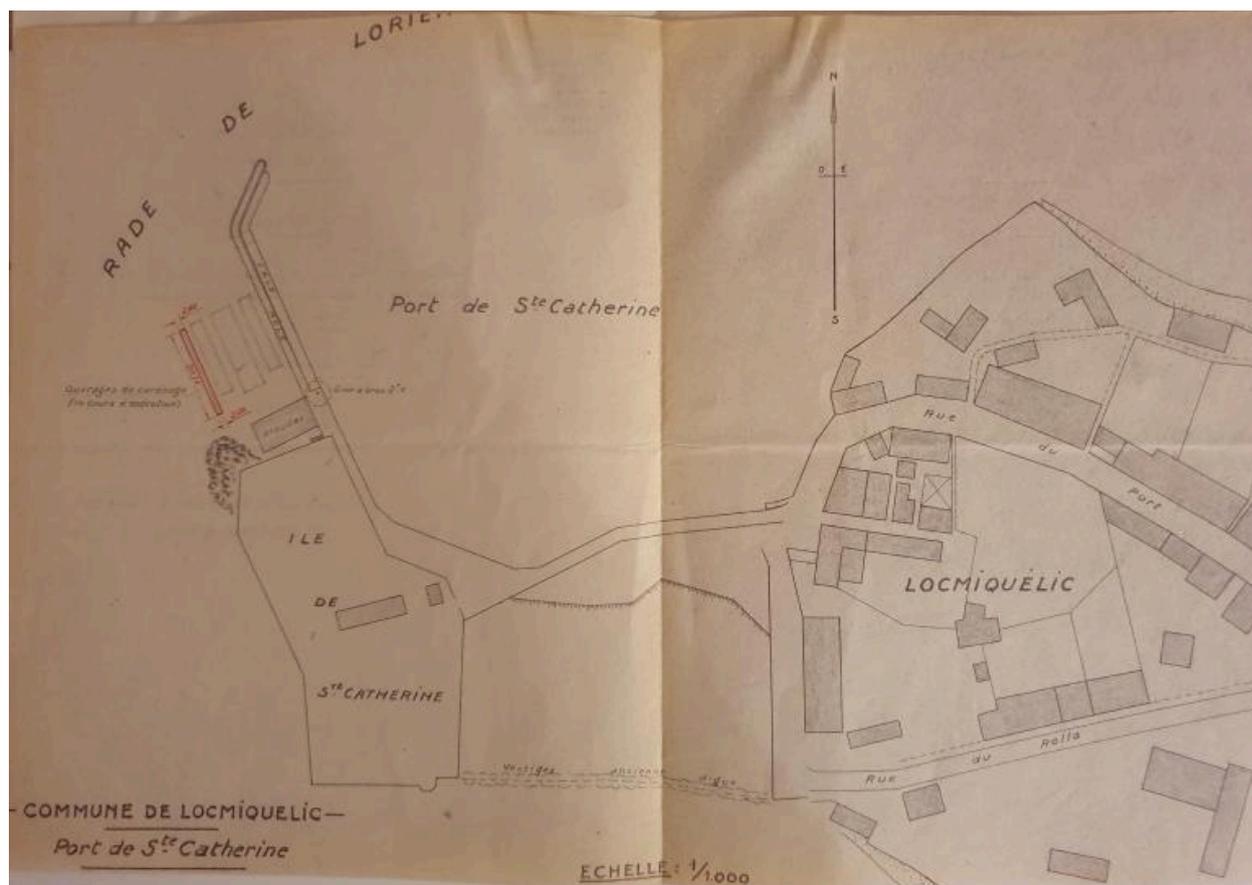
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Port de Sainte-Catherine (Locmiquélic) (IA56132219) Bretagne, Morbihan, Locmiquélic, ,

Auteur(s) du dossier : Soazig Le Héanff

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Implantation d'un môle de protection destiné à abriter les ouvrages de carénage du port de Sainte-Catherine

Référence du document reproduit :

- **Implantation d'un môle de protection destiné à abriter les ouvrages de carénage du port de Sainte-Catherine, 1957**
Archives de la commune de Locmiquélic : sans cote

IVR53_20235605664NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

(c) Archives municipales de Locmiquélic

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gril de carénage de Sainte-Catherine, carte postale, éditeur La Pie

IVR53_20235605658NUCA

Auteur de l'illustration : Roger Lapie

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Local de la SNSM

IVR53_20235605653NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 03/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gril de carénage

IVR53_20235605657NUCA

Auteur de l'illustration : Soazig Le Hénanff

Date de prise de vue : 03/2023

(c) Soazig Le Hénanff

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



bureaux de la Snsn et gril de carénage

IVR53_20235605802NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 03/2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation